

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 41 (1994)
Heft: 1-2

Rubrik: Voix Suisse Romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E d i t o r o m a n d

Vers la fin du tunnel?

L'année écoulée aura été catastrophique pour beaucoup de nos régions. Les éléments déchaînés nous ont rappelé que la nature reprend parfois ses droits avec une telle violence que la lutte paraît bien inégale.

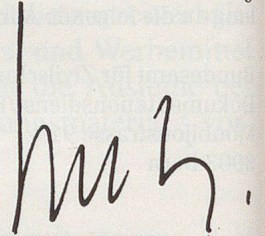
C'est pourtant dans ces circonstances que la protection civile aura montré son efficacité et démontré, en pratique, sa rapidité

de mise en œuvre. En tant que telle, la PCI aura rarement fait la une; mais peu importe car elle n'a, finalement, fait que son devoir. Mais il est certain que les habitants des régions auxquelles elle a apporté son aide sauront s'en souvenir.

L'année 1994 verra, sans doute, l'acceptation de la réforme par les hautes Autorités de notre pays. C'est le feu vert que beaucoup attendent pour s'engager résolument en direction de la modernisation de ses structures. Serait-ce la fin du tunnel? Pas tout à fait, les budgets resteront quelque peu maigrichons. Il faudra bien s'en contenter, même si, dans le classement annuel des nations les plus riches du monde qui vient de sortir de presse, la Suisse occupe encore la première place.

Quant à la rédaction du journal, elle tient à vous remercier pour la collaboration que vous lui avez apportée durant l'année. Elle vous rappelle aussi qu'elle se tient à votre disposition pour diffuser vos informations, afin de participer à la diffusion d'une image constructive de la protection civile. Bonne et heureuse année à toutes et à tous!

René Mathey



Une foire-exposition, au vrai sens du terme

La PCI «fait la foire»

Parmi les foires régionales, celle de Payerne est vraisemblablement la plus importante du canton. C'est en tout cas celle du chef-lieu de la Broye. Pour la PCI payernoise, c'est aussi l'occasion de montrer ses nouveautés et de se rapprocher de la population.

RENÉ MATHEY

Payerne, chef-lieu de la Broye, est une ville de quelque 7400 habitants. Elle est aussi connue par son abbatale du 13^e siècle que par le dynamisme qu'elle dégage au travers de sa foire annuelle.

Celle-ci réunit tout ce qui compte en matière de commerce régional; c'est à la fois les marchands du temple, au sens ésotérique du terme, que celle de l'échange commercial. Pendant une dizaine de jours, elle permet une forme de communion entre les habitants, aussi bien de Payerne que d'ailleurs, et la vitalité des entreprises de la région.

On y retrouve également le vrai sens de la fête, avec son cortège de saucisses, dégustation de vins et autres spécialités tel que le saucisson, et les quelques excès propres à la fête. C'est une forme «d'exorcisme» que les Broyards ne manqueraient sous aucun prétexte. Ce qui n'exclut, en aucun cas, le sérieux de la présentation des exposants; le petit plus que l'on peut constater, c'est l'absence «d'agressivité» commune à toutes les foires d'une certaine importance. C'est le royaume de la liberté; chacun peut poser

les questions qu'il souhaite, sans le souci (enfin presque!) de la vente «forcée».

D'année en année, le succès de la Foire de Payerne ne se dément pas; celui-ci provient probablement de l'authenticité des relations qui se nouent à cette occasion.

La protection civile participe

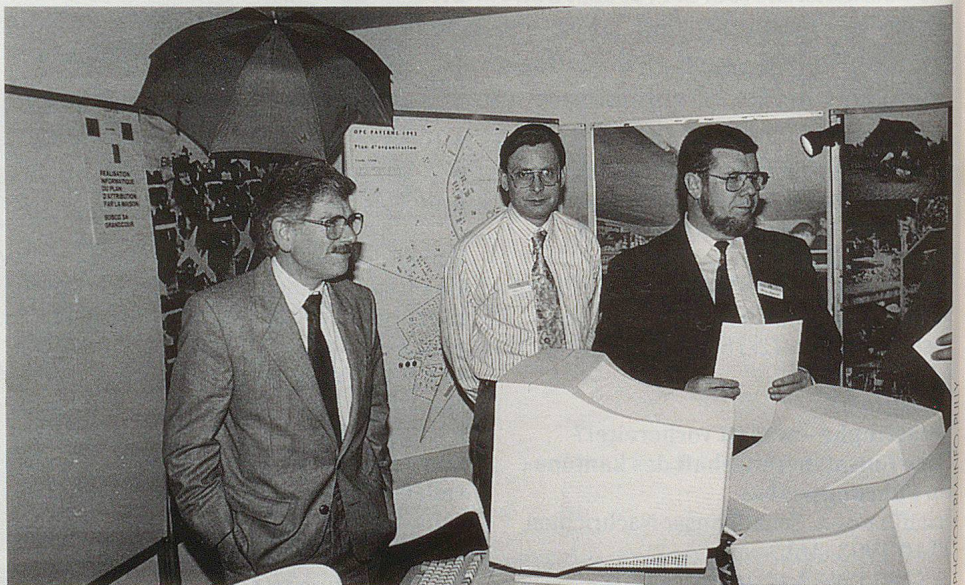
Pour des raisons essentiellement budgétaires, la protection civile payernoise ne peut y participer qu'une fois sur deux.

Pour Philippe Jacques, son chef local et ses collaborateurs, c'est l'occasion rêvée de présenter son organisme et ses nou-

veautés. De réaliser une forme d'osmose entre les Autorités, la PCI et «sa» population. De profiter de la présence d'un certain nombre de leaders d'opinion pour créer des contacts et nouer des relations propres à faciliter l'intégration de la PCI dans la vie de la cité.

Et ma foi, cela marche fort bien. Cette année, et dans le cadre de sa campagne d'information et d'aide à une revitalisation de l'image globale de la PCI, le canton a apporté une partie de sa logistique. Notamment, la présentation de son système SMT, assortie de démonstrations toutes plus convaincantes les unes que les autres. Pour corser le tout, le Service cantonal a fourni du personnel pour renforcer le stand.

Quant à l'organisation payernoise, elle présentait en grande première publique son système informatique, permettant à



Sur le stand, Philippe Jacques, CI (à droite) donnait force explications.

chacun de trouver instantanément sa place protégée.

Un tournant important pour la PCi payernoise

Comme chacun le sait, le Service cantonal pousse les communes (en tout cas celles qui sont prêtes), à publier leur plan d'attribution. L'occasion était ainsi donnée à l'organisation payernoise de présenter ses dernières nouveautés en matière de gestion des abris.

A l'aide de l'informatique, sur laquelle nous reviendrons dans un article particulier qui lui est consacré, il n'a fallu pas moins de six mois de travail pour mettre sur pied son plan d'attribution.

Il faut dire d'emblée que la commune dispose d'un 100% d'abris disponibles. Un accord a été passé avec le contrôle des habitants de façon à ce que la base de données utilisées par la PCi provienne d'une source constamment à jour, soit le contrôle des habitants. Que l'on se rassure: il ne s'agit là que d'une consultation quant au nom, l'adresse. La sphère privée est totalement protégée dans la mesure où

des sécurités empêchent la PCi d'avoir accès à d'autres renseignements, ou, encore, de modifier en quoi que ce soit le fichier de base qui reste sous la responsabilité des Autorités communales.

Le travail de base étant ainsi terminé, cela permettra à l'OPL de publier son plan d'attribution et d'adresser à chaque habitant, dans le courant de l'année, une étiquette à coller sur sa boîte à lettres qui lui indiquera la localisation de sa place protégée.

Un succès pour la PCi payernoise

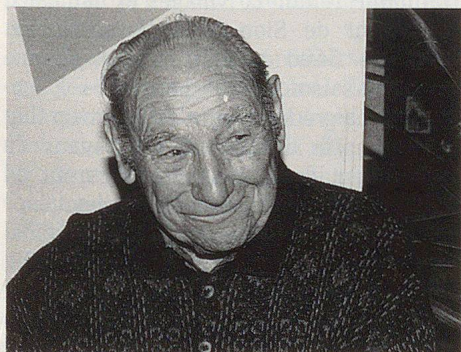
On l'a déjà dit, la division du stand en trois parties a été à la base de son succès auprès de la population. Cette structure a permis de répondre à nombre de questions que se posent les visiteurs.

Grâce à l'aide du canton, chacun pouvait mieux comprendre le fonctionnement général, sa segmentation dans les différentes régions, les modalités de la collaboration avec les sapeurs-pompiers et le SMT (Service de mise sur pied par téléphone), dont l'efficacité pouvait être immédiatement testée. Un concours agrémenté de nombreux prix permettait aussi à chacun de tester ses nouvelles connaissances.

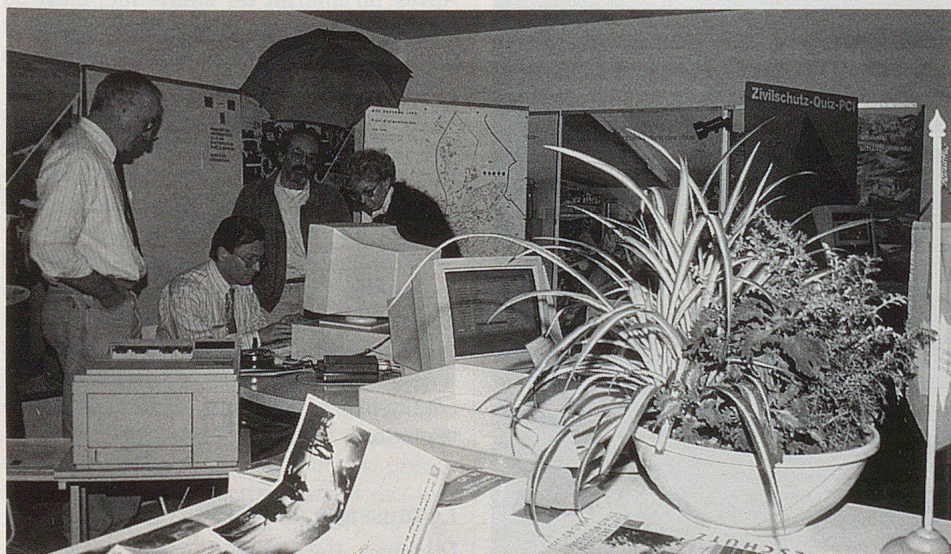
De son côté, l'OFPC fournissait toute une base pédagogique générale, permettant à chacun de connaître la structuration de base de la PCi 95.

Cette façon de faire a permis à l'organisation payernoise de renforcer ses liens avec sa population.

Chiffrer le nombre de visiteurs est peu aisé, mais ce sont néanmoins plusieurs milliers de personnes qui auront pu, peu ou prou, se renseigner ou simplement se rendre compte que la PCi version 95 n'est pas un mythe. ▀



Même Jules, le doyen payernois (92 ans) s'est intéressé à la PCi.



Des visiteurs recherchent leur place protégée, sous le symbole de la PCi payernoise: le parapluie!

Une visite instructive

L'association valaisanne en assemblée

rm. La section valaisanne de l'Union Suisse pour la protection civile (SVUSPC), pour son assemblée générale, avait convoqué ses membres à visiter tout d'abord l'usine de Bieutron. Les participants se rendaient ensuite à Nendaz pour l'Assemblée proprement dite.

Une bonne quarantaine de personnes s'était donné rendez-vous devant l'usine de Bieutron. Celle-ci se trouve à l'aplomb de la Grande-Dixence; c'est là qu'aboutissent les conduites forcées permettant de produire l'électricité qui sera ensuite distribuée dans une bonne partie de la Suisse romande.

Tout à côté, se construit Bieutron II, dont la production d'électricité sera, ni plus ni moins, que le double de l'ancienne qui restera en service pour servir d'appoint dans les moments forts. On apprendra, dans un petit film, tout l'historique de la Grande-Dixence agrémenté de comparaisons sub-



La «cathédrale» de Bieutron avec son groupe de turbines.

PHOTOS: RM-INFO, PULLY



Daniel Comte, président UVPC, examine une pale «Pelton».

tiles entre centrales thermiques, nucléaires, au fil de l'eau.

Rappelons tout de même que le bassin versant (donc celui qui alimente en eau la Grande-Dixence), s'étend sur une surface de 360 km², soit des Mischabel du Mont-Blanc de Cheillon. Cela représente quelque 35 glaciers, près de 400 millions de m³ d'eau. Pour récolter toute cette eau de fonte, il a fallu construire 75 prises d'eau pour une trentaine de glaciers. L'eau désablée parcourt ensuite un dédale de galeries de près de 100 km qui la conduit vers des bassins de compensation et le lac des Dix. Colonne vertébrale de ce labyrinthe, le collecteur principal. Altitude 2400 m. Il récolte toutes les eaux des glaciers par gravité et pompage. C'est aussi un tunnel qui plonge sous le glacier du Gorner pour se retrouver à son altitude initiale. Quelques chiffres encore: le barrage de la

Grande-Dixence. Retenu par un des plus hauts murs du monde, à 2400 m d'altitude, il pèse 15 millions de tonnes. Il mesure 200 m d'épaisseur à la base; il est haut de 185 mètres et les travaux de construction ont duré onze ans, utilisant 1500 ouvriers représentant 25 millions d'heures de travail.

Sur le plan de la sécurité, 32 km de galeries équipées d'instruments et pendules permettent de contrôler la bonne tenue de ces 5 960 000 m³ de béton.

Visite de la «cathédrale»

Ce qui frappe le plus le visiteur d'une telle centrale, c'est la grandeur et la hauteur des bâtiments. Les turbines fonctionnent à plein rendement, alimentées qu'elles sont par l'arrivée d'eau du barrage, située dans une salle adjacente.

Dans un local, les visiteurs ont l'occasion de découvrir ces fameuses turbines «Pelton» qui entraînent les générateurs avec une rotation de quelque 500 tours minutes. Les pales de ces turbines subissent régulièrement une recharge d'acier, car elles s'usent très vite sous la pression de l'eau et l'abrasion causée par une infime partie de sable qui n'a pu être éliminé par le système de filtrage.

L'autre aspect est l'absence d'ouvriers. Quelques surveillants sont chargés d'intervenir en cas d'alarme, mais pour le reste tout se commande depuis l'ordinateur central situé à Lausanne, comme l'arrêt ou la mise en route d'une turbine supplémentaire.

Même le poste de commande de distribution est étrangement désert. Tout est commandé à distance en ce qui concerne l'acheminement de l'électricité via les pylônes qui longent la vallée.

Une assemblée rondement menée

Ensuite, c'est la montée, en convoi, sur Nendaz où les membres sont reçus par G. Mariéthoz, chef local, qui indique que la commune réunit 10 villages et hameaux, s'étendant de Sion à la Rosa-Blanche. Forte de 5600 habitants, la commune abrite en saison 16 000 personnes. L'économie, malgré la crise, n'est pas trop touchée dans la mesure où les travaux du doublement de la centrale procurent du travail pour encore quelques années.

Parmi les invités, on reconnaissait Hildebert Heizmann, sous-directeur de l'OFPC, David Schnyder, chef de l'Office cantonal de PCI, André Christ, président de l'Association des instructeurs romands de PCI et Jacques Devanthéry, membre d'honneur de l'USPC.

Après un apéritif de bienvenue, c'est au président D. Comte que revenait le devoir d'ouvrir la séance et de diriger les divers points à l'ordre du jour.

Dans son rapport annuel, Daniel Comte met l'accent sur le travail considérable d'information, via la réalisation d'une cassette vidéo en français et allemand. Présentant un réel intérêt, tant pour les besoins de la promotion de l'institution que de celle de l'instruction. Cette opération a d'ailleurs reçu une aide financière de l'USPC. Cette cassette sera terminée dans le courant de l'année prochaine et commencera alors tout un travail de présentation.

Le message de l'OFPC

Hildebert Heizmann, quant à lui, a mis l'accent sur le déroulement des opérations en ce qui concerne la concrétisation du



De gauche à droite: D. Schnyder, chef cantonal PCI, D. Comte, président UVPC, A. Christ, président AIRPC, H. Heizmann, sous-directeur OFPC.

plan directeur et des différentes échéances qui l'attendent encore jusqu'à sa complète acceptation.

Pour lui c'est au mois de mars 94 que le Conseil national en débattrait. Ce qui fait que le Conseil fédéral devrait, en toute logique, pouvoir prendre ses dispositions afin de mettre en œuvre le plan directeur pour janvier 1995.

Le souci principal pour la PCi demeure évidemment l'état des finances fédérales. Un effort pourtant devra encore être fait en ce qui concerne l'instruction et surtout l'équipement personnel des astreints, notamment pour les formations d'interventions. Cette situation a pu être vécue en direct par le conseiller fédéral Kohler lors de sa visite à Brigue très récemment.

La voix du canton

David Schnyder met d'abord l'accent sur le fait que la PCi a engagé, lors de la première soirée, quelque 1000 personnes. C'était, avec les pompiers, les premiers éléments de secours mis en place. C'est dans un événement de cette importance que l'on a constaté que les pompiers ne sont pas suffisants et qu'il a fallu mettre sur pied immédiatement la PCi.

Il souligne le fait que les premiers éléments engagés doivent être remplacés le plus rapidement possible: parce que ces premiers éléments appartiennent à la ville ou au village touché et dont les participants sont également touchés par le sinistre.

L'équipement personnel pour les pionniers ou pour les sections de sauvetage, n'est pas adapté; on ne peut pas intervenir dans ces circonstances en «baskets».

Enfin, il a été constaté que l'alarme doit fonctionner extrêmement rapidement, raison pour laquelle le canton examine la possibilité de mettre les sections de sauvetage sur un système SMT, comme les pompiers d'ailleurs.

Des nouvelles de l'AI RPC

André Christ, président de l'AI RPC, met l'accent sur le 20^e anniversaire de l'association l'année prochaine.

Le président pense que l'association arrive à un tournant de son histoire. Il souhaiterait que celle-ci soit enfin reconnue comme partenaire consultatif auprès des différents organes tant de la Confédération que des cantons. Dans le cadre de ce vingtième anniversaire, l'AI RPC envisage de se faire mieux connaître et de jouer un rôle prédominant dans le perfectionnement des instructeurs qui sont, on l'a bien vu, la cheville ouvrière de la réforme 95. ▀

Une conférence ... clairsemée

Assemblée d'automne de l'AVPC

rm. C'est avec un titre très évocateur que l'Association vaudoise pour la protection des civils a organisé sa conférence d'automne: «Nucléaire, le grand frisson». Pour animer le débat, l'AVPC avait fait appel à MM. Marcel Naula, ingénieur à la Centrale nucléaire de Mühleberg, J.-P. Buclin, sous-directeur EOS, P. Lehmann, ingénieur physicien, Gian Pozzi, rédacteur en chef de 24 Heures, Marcel Gaille, sous-directeur de l'OFPC et H. Rollier, chef du Service de la lutte contre les nuisances. Le modérateur et animateur était Jean-Marc Richard.

C'est une cinquantaine de personnes que Christiane Langenberger, présidente de l'AVPC saluait, en rappelant que ce type de conférence-débat s'inscrit dans le cadre des contributions que l'association tente d'apporter au lancinant problème de la protection des civils. Disons d'emblée que malgré la nature du sujet et la compétence des orateurs, les organisateurs ont été surpris par le peu de participation du public qu'il devient de plus en plus difficile d'intéresser ... avant la catastrophe.

Le débat lui-même était limité aux risques éventuels causés par l'utilisation du nucléaire, mais sans aborder celui de l'armement.

Le débat est lancé

Jean-Paul Buclin indique tout d'abord que la moyenne mondiale de la consommation énergétique est d'environ 1,4 tonne/équivalent pétrole par tête d'habitant. En Suisse, nous en sommes pratiquement au double! Tout laisse à penser que cette consommation ne se ralentira pas dans les années qui viennent. On peut affirmer que la consommation croît très rapidement dans les pays dont l'industrie et le «confort» sont encore en développement. Mais comparaison n'est pas raison; tout ramener à une moyenne statistique est une hérésie, tant les habitudes, les températures en fonction des latitudes et le niveau d'industrialisation peuvent changer. Pour Buclin, lorsque le pétrole et le gaz naturel deviendront rares et chers, dans un quart de siècle déjà, il ne sera alors plus possible de se passer ni de charbon ni du nucléaire. Quant à la sécurité des centrales de toutes natures on peut considérer qu'elle est raisonnablement bonne.

La catastrophe est pourtant toujours possible...

Quant à Gian Pozzi, il se sent plus concerné par les catastrophes possibles, notamment depuis un certain jour du mois d'avril 1986 où la centrale de Tchernobyl s'est dramatiquement signalée à l'attention du monde. Ce cas doit nous inciter à la réflexion, même si les centrales de nos régions, grâce aussi aux réactions des mouvements écologiques, sont semble-t-il de meilleure qualité sur le plan de la sécurité. Pour le reste, il est inquiétant de penser



J.-M. Richard à J.-P. Buclin: «Peut-on vraiment se passer du nucléaire en Suisse...?»

PHOTOS: RWA-INFO, PULLY



De gauche à droite: M. Gaille, OFPC, M. Naula, Mühleberg, Gian Pozzi, 24 Heures, J.-M. Richard, animateur, J.-P. Buclin, P. Lehmann, physicien, H. Rollier.

que la moitié des centrales de l'Est sont dangereuses (soit une trentaine) et sur cette moitié, une autre peut être considérée comme très dangereuse. Par conséquent, même si l'on peut articuler le mot de maîtrise pour un certain nombre de centrales, il n'en reste pas moins que les accidents restent possibles et qu'ils sont toujours graves.

En Suisse, la sécurité est élevée...

Marcel Naula confirmera d'ailleurs que la sécurité des centrales suisses est élevée. Le but fixé par les normes en matière de sécurité est bel et bien de protéger la population. Marcel Naula met aussi l'accent sur le fait que les échanges qui sont régulièrement organisés avec les autres propriétaires de centrales, ainsi que les rapports relatant les incidents survenant ici ou là, remettent la sécurité en question et poussent à la réalisation de mesures supplémentaires.

Une autre vision

Pour Pierre Lehmann, il est important de considérer qu'à long terme nous n'aurons à disposition que des énergies renouvelables. Donc, exit charbon, pétrole et nucléaire. Par conséquent il ne fait aucun doute que la consommation d'énergie devra être diminuée d'un facteur de quatre; il suffit simplement de le vouloir.

Quant à la question de la sécurité des centrales, on ne se demande pas si le problème que l'on essaye de résoudre pour-

rait ne pas exister! Les experts sont souvent divisés sur le terme de sécurité. On peut noter au passage que la centrale de Crais-Malville qui est probablement très sûre, n'a fonctionné que six mois sur six ans d'existence; le reste du temps a été passé à effectuer des réparations. Le bilan global peut donc être considéré comme nul, sauf sur le plan financier puisque cette centrale n'aura pratiquement rien produit mais aura consommé énormément d'énergie.

Du côté de l'alarme à la population

Marcel Gaille donne quelques indications quant au fonctionnement du système d'alarme et des différentes commissions qui gèrent les problèmes détectés. La Centrale nationale d'alarme fonctionne en permanence et dispose de points de mesure qui communiquent leurs constatations toutes les dix minutes à l'ordinateur de la centrale. En cas d'augmentation anormale, une alarme peut être déclenchée.

Ce qui a changé depuis Tchernobyl c'est d'abord le constat qui a été fait que l'information n'a pas fonctionné comme elle aurait dû. Par conséquent l'information est entre les mains du Conseil fédéral par le biais de la Chancellerie. Un autre élément a été la mise sur pied d'une organisation destinée à distribuer des pastilles d'iode à la population. Des stocks ont ainsi été créés un peu partout.

Pour M. Rollier, le relais cantonal est assuré par le service des nuisances qui peut intervenir par le biais du plan catastrophe,

avec l'aide, pour certains cas, du poste permanent et pour d'autres avec celle de spécialistes en radioprotection de l'EPFL. En matière d'incident de centrale nucléaire, le canton joue le relais des instances fédérales qui fixent le comportement à adopter. Pour ce qui concerne Mühleberg, un certain nombre de communes sont en zone 2 et des mesures devraient être prises de manière particulière. Quant à la protection civile, et depuis Tchernobyl, elle a consenti un gros effort en matière d'équipement et de formation du personnel affecté aux problèmes de types atomique et chimique.

Conclusions

Vaste sujet finalement qui aura montré que le nucléaire reste un danger potentiel et qu'il faut tendre à renforcer à la fois les mesures de sécurité de nos centrales, et celles ayant trait à la protection de la population.

Un des éléments frappants a été de constater qu'un rapprochement se fait graduellement entre les «pro et contre» le nucléaire. Les points de vues sont moins divergents et chacun s'accorde à dire que le danger existe mais que des moyens peuvent être mis en œuvre pour limiter les effets d'un accident. Mais chacun pense aussi qu'un jour ou l'autre, il faudra bien renoncer à ce type d'énergie.

En attendant, il faut bien faire avec et accepter le fait qu'une zone de danger existe et qu'il faut tout faire pour en limiter les effets. ▣

La sécurité civile se présente

Foire de Genève et AGPC

rm. C'est désormais une tradition bien établie. Depuis onze ans, l'Association genevoise pour la protection des civils (AGPC) organise, en collaboration avec le canton, un stand dans le cadre de la Foire de Genève. Tout aussi traditionnellement, le jour précédant l'ouverture, une inauguration permet de dévoiler, en premier à la presse, le thème présenté sur le stand.

Cette année, et malgré les restrictions budgétaires imposées par des finances délicates, l'AGPC a mis tout en œuvre pour être présente à la Foire de Genève. Il faut dire aussi que celle-ci représente, pour l'AGPC, un formidable tremplin médiatique et une occasion unique de rencontrer son public dans un temps très court.

Le thème choisi cette année est celui de la «Sécurité civile». Ce n'est pas tout à fait un hasard puisque la sécurité civile, créée en 1991, constitue la réponse du canton de Genève à la gestion des catastrophes de toutes natures.

Gérée par le Département de l'intérieur, de l'agriculture et des affaires régionales, elle regroupe quatre services cantonaux: l'Inspection du service du feu, le Service de la protection civile, le Service hélicoptère et le Service de météorologie. Pour l'occasion, les assureurs privés s'étaient joints à l'opération.

Lors de la conférence de presse, Jacques-Simon Eggly, président de l'AGPC et conseiller national, Jean Naef, vice-président, accueillait Claude Hägi, conseiller d'Etat, Jean-Paul Cherix, directeur de la sécurité et nombre d'autres personnalités.

J.-S. Eggly, président de l'AGPC, Claude Hägi, conseiller d'Etat, et J.-P. Cherix, directeur de la Sécurité pendant l'inauguration du stand.



Une vue partielle du stand avec ses silhouettes originales.

Une présentation originale

Chacun des services présentés se distingue par une couleur différente. Les «partenaires» de la Sécurité civile sont représentés par des personnages stylisés.

Grâce à des textes simples et brefs, ces silhouettes évoquent la mission et les risques que chacun des services est appelé à couvrir.

Le tout est complété par un film vidéo montrant différentes formes d'interventions.

Fer de lance de la sécurité: la coordination

Pour Claude Hägi, il ne fait aucun doute que la maîtrise des catastrophes passe par la coordination des Services appelés à in-

tervenir. A ce sujet, le canton de Genève a créé une Commission de la sécurité qui regroupe tous les services d'intervention. Selon Hägi, la collaboration transfrontalière est maintenant une réalité puisque des accords viennent d'être signés. Cela signifie en clair que les organisations d'un côté ou de l'autre de la frontière pourront se prêter main forte en cas d'accidents.

D'un autre côté, les récentes catastrophes du Valais ont permis à la protection civile de toutes les régions du pays, et notamment de Genève, de montrer sa capacité de réaction et d'action. A Genève même, rappelle Claude Hägi, les inondations n'ont pas épargné la campagne et c'est dans ces circonstances que l'on a pu mesurer le niveau de collaboration atteint entre les sapeurs-pompiers et la protection civile. ▀

